

Flora Quebeca est une association sans but lucratif vouée à la connaissance, la promotion, et surtout à la protection de la flore indigène et des paysages naturels du Québec

La page éditoriale

Remodeler le paysage urbain à long terme, une vision à adopter!

par André Lapointe

Des Européens en visite et d'autres récemment établis s'informaient d'un endroit pour se balader en forêt, non pas à Saint-Michel-des-Saints, mais tout près de la ville. Oui, il y en a! Mais si peu... Vous vous rappelez sûrement l'« Erreur boréale »! Mais avez-vous songé à quel point on omet l'erreur méridionale? En considérant que la flore est un élément essentiel pour un cadre de vie sain, comment faisons-nous pour accepter un bétonnage mur à mur ou ville à ville?

Examinons d'abord la situation en Europe, continent densément peuplé et ravagé par la guerre. En France, l'Office national des forêts (ONF), organisation publique française chargée de la gestion des forêts publiques et domaniales, rapporte que la forêt française a doublé de surface depuis 1850 et occupe 161 000 km² ou près de 29 % du territoire national, dont 120 070 km² (74,7 %) appartiennent à la forêt privée. L'État français possède 1 514 forêts domaniales, couvrant 16 490 km², soit 3,1 % du territoire. Mais il y a aussi des forêts communales, qui couvrent 25 090 km², soit 15,6 % de la forêt française. Toutes ces forêts accueillent une partie des 15 millions de Français s'adonnant à des activités de plein air. Selon un rapport récent de la FAO, la superficie forestière de l'ensemble de l'Europe a continué de croître entre 1990 et 2010. C'est la seule région du monde à connaître ce phénomène.

Au Québec, on ne peut s'enorgueillir de posséder un vaste territoire forestier car, en transposant la situation dans la portion habitable de notre territoire, surtout dans les périmètres urbanisés, les forêts privées ne cessent de décliner. L'axe du Saint-Laurent et de ses principaux tributaires est particulièrement touché par notre quête effrénée d'espaces habitables. Le morcellement des propriétés forestières s'accroît partout dans les banlieues parce qu'il y a absence d'une vision globale, du moins par les grands acteurs municipaux. La commission du Montréal métropolitain (CMM), par exemple, n'a pas réussi à imposer sa propre vision d'un corridor vert, car les administrations publiques ont peu de ressources financières pour s'accaparer ces espaces naturels résiduels.

Faut-il imposer une politique plus sévère à l'égard des propriétaires de forêts privées ? La France a mis en œuvre en 1963 le mode de gestion suivant: des centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) veillent au respect des «Plans simples de gestion» (PSG), documents par lesquels les propriétaires forestiers s'engagent à aménager et protéger leur forêt en conformité avec le schéma régional de gestion sylvicole, à défaut de quoi ils s'exposent à des amendes. Au Québec, ne devrions-nous pas se doter d'un mode de gestion similaire ?

Le banlieusard pourrait ainsi bénéficier des espaces verts nécessaires au maintien de sa qualité de vie. Il importe dorénavant que le paysage urbain intègre les espaces verts résiduels avant que la spéculation n'anéantisse cette trame verte si fragile.

Nos Parrains d'honneur

Joël Bonin, *directeur de la conservation, Conservation de la Nature Québec*

Stuart G. Hay, *assistant-conservateur, Herbar Marie-Victorin*

Luc Brouillet, *botaniste, conservateur, Herbar Marie-Victorin*

Jacques Cayouette, *botaniste, Agriculture et Agroalimentaire Canada*

Léopold Gaudreau, *écologiste, sous-ministre adjoint, MDDEP*

Gisèle Lamoureux, *botaniste-écologiste, coordonnatrice de Fleurbec*

Conseil d'administration

André Lapointe, *président*

Marie-Hélène Fraser, *vice-présidente, webmestre*

Derek Lynch, *secrétaire*

Stuart Hay, *trésorier*

Richard Pelletier, *registraire*

Alexandre Bergeron

Étienne L.-Bourret

Adresse

Flora Quebeca
4104, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
H1X 2B2
floraquebeca@hotmail.com

Plaidoyer pour une fondation de la flore!

*par le Comité IRIS **

N.B. Certains faits ont évolués depuis la rédaction de l'article. Toutefois, l'essence du message demeure la même.

Pertinence

- Les plantes représentent environ 99% de la biomasse des écosystèmes terrestres (1).
- La valeur des services écologiques rendus par les plantes est inestimable. Sans elles, il n'y aurait pas d'oxygène et donc pas de vie telle que nous la connaissons. Des économistes (2) ont toutefois quantifié la valeur économique de la flore du Québec à un minimum de 55 milliards de dollars, soit l'équivalent du budget annuel total du Québec!
- Il y a une absence quasi-complète de soutien dédié spécifiquement à la flore.
- On constate un déséquilibre en faveur de la faune (le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la Fondation de la faune, le Service canadien de la faune, Habitat faunique Canada, Canards Illimités, les clubs d'ornithologie, les fédérations de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs, les zecs, les pourvoiries, etc.).
- En Europe, plusieurs organisations telles que Planta Europa, la Stratégie européenne pour la conservation des plantes et Tela Botanica soutiennent nettement mieux la flore que chez nous. De la même façon, aux États-Unis, le terme anglais « wildlife », du National Fish and Wildlife Foundation par exemple, prend tout son sens et intègre l'ensemble de la vie sauvage, en incluant les plantes. Au contraire, au Canada le terme « wildlife » est traduit par « faune ». Ainsi, le Canadian Wildlife Service devient le Service canadien de la faune.

Besoin

- Un sondage et une tournée de consultation auprès de la majorité des intervenants impliqués dans la conservation de la flore au Québec révèlent une difficulté considérable à obtenir le financement nécessaire pour mener à bien des projets de nature floristique, évalué à plus de 4 millions de dollars par année (3).
- Les programmes de financement existants en conservation de la nature ne sont pas adaptés à la flore. Ainsi, les programmes de la Fondation de la faune refusent les projets à caractère floristique alors que le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril (PIH) favorise lui aussi plus largement les espèces fauniques. En effet, le Comité sur le statut des espèces en péril au Canada (COSEPAC) étant composé de huit sous-comités pour la faune et de seulement deux pour la flore, les animaux sont beaucoup plus nombreux à se voir attribuer un statut juridique, et donc à être admissibles au financement, que les plantes. Cela, en dépit du nombre beaucoup plus élevé d'espèces floristiques en situation précaire.
- En plus du financement, le manque de formation, d'information, de ressources, d'expertise et de soutien constituent les principales carences relevées par les intervenants consultés.

Actions réalisées

- Une étude relative à la mise en place d'une structure de financement et de soutien de la flore au Québec a été réalisée en 2010 (3).
- Celle-ci intégrait les principales conclusions d'une étude économique (4), également réalisée en 2010, et portant sur 15 sources publiques potentielles pour

le financement d'une telle structure, la majorité de ces mécanismes s'avérant réalistes.

- Les conclusions et les recommandations de cette étude ont été présentées au conseil d'administration de la Fondation de la faune et aux sous-ministres adjoints du MDDEP et du MRNF en avril 2010.

Historique

Printemps 2005 : le Comité Iris, visant à mettre sur pied une Fondation de la flore, est constitué.

Automne 2008 : le comité Iris conclut qu'il faut absolument un employé à temps plein pour faire avancer la cause. Une demande de financement est présentée au PIH.

Juillet 2009 : un employé entre en fonction à la Fondation de la faune pour réaliser une étude de faisabilité.

2009-2010 : un sondage, des études économiques, une étude de faisabilité et un clip audiovisuel sur l'importance de la flore au Québec sont élaborés et présentés aux autorités. En parallèle, de nouvelles demandes de financement sont présentées au PIH et au programme Partenaires pour la Nature (PPN). Le conseil d'administration de la Fondation de la faune refuse d'aller plus loin malgré l'obtention de financement pour poursuivre la démarche, estimant que tout a déjà été présenté sur un plateau d'argent aux MDDEP et MRNF et que la balle est maintenant dans le camp de ces ministères.

Juillet 2011 : toujours aucun développement de la part du MDDEP-MRNF-Fondation de la faune

* Qui sommes-nous?

Formé en 2005, le comité Iris est constitué de neuf membres :

Alain Branchaud (Environnement Canada)
Line Couillard (MDDEP)

Isabelle Dupras (Horticulture Indigo)
Guy Jolicoeur (FloraQuebeca et MDDEP)
André Lapointe (FloraQuebeca)
Benoît Mercille (Fondation de la faune du Québec)
Andrée Nault (Biodôme de Montréal)
Gervais Pellerin (Hydro-Québec)
Agathe Savard (consultante)

Références

- (1) **Daniel Gagnon**, professeur en écologie forestière de l'Université du Québec à Montréal. janvier 2011. Communication personnelle.
- (2) **ÉcoRessources Consultants**. 2010. *Caractérisation de l'importance économique de la flore au Québec et analyse de différentes possibilités de financement*. Réalisé pour Environnement Canada. 22 p.
- (3) **Fondation de la faune du Québec et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**. 2010. *Étude de préféabilité sur la conservation des habitats des espèces floristiques en péril au Québec*. 25 p. + annexes.
- (4) **ÉcoRessources Consultants**. 2010. *Caractérisation de l'importance économique de la flore au Québec et analyse de différentes possibilités de financement. Section II : Analyse de différentes possibilités de financement*. Réalisé pour Environnement Canada. 38 p.

Nouvelles du comité Flore québécoise

par André Sabourin et Audrey Lachance

1) Le 25 octobre 2010 : remise du prix Zénith au Guide des plantes rares

En ce 25 octobre, le gouvernement du Québec remettait à FloraQuebeca le prix Zénith, soulignant l'excellence en communication gouvernementale (figure 1) dans la catégorie Document de prestige, pour notre guide *Plantes rares du Québec méridional*. Line Couillard a accepté le prix au nom d'André Sabourin. Ainsi, le comité Flore québécoise a une autre raison d'être fier et de se réjouir du travail accompli, surtout que le but principal était la diffusion des connaissances sur le sujet et qu'aux dernières nouvelles, il y avait plus de 2 300 exemplaires vendus ou en librairie, une excellente performance pour ce genre d'ouvrage. Donc, encore une fois, félicitations à tous ceux qui ont participé.

2) Le 20 novembre 2010 : excursion à Saint-Augustin-de-Desmaures, organisée par Audrey Lachance (16 participants)

Cette excursion d'automne-hiver était une activité d'identification des bourgeons et des plantes encore visibles. Elle a eu lieu au parc des Hauts-Fonds, à Saint-Augustin. C'était notre première neige à Québec et c'était magnifique ! Le partage des connaissances fut l'objectif premier de cette sortie car nous avons plusieurs étudiants en foresterie qui étaient justement en train d'apprendre à reconnaître les arbres. Certains participants

(figure 2) ont même pu repartir avec une affiche ou un guide d'identification des arbres et arbustes du Québec, gracieuseté de la FQPPN (Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel) et du MRNF (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune).

3) Le 27 novembre 2010 : réunion d'automne du comité Flore québécoise

Cette réunion fut très courue puisqu'une quinzaine de personnes y participèrent, ce qui est un nombre relativement impressionnant. Les principaux sujets discutés furent évidemment les prochaines activités hivernales et printanières. Nous avons aussi parlé du prix Zénith et de la conservation des falaises de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte, dont une grande partie vient d'être acquise par Conservation de la Nature. Claude Bourque, président du CRPF (Comité régional pour la protection des falaises), nous en a fait le bilan. Nous tenons à le féliciter, ainsi que son équipe, pour ce travail de conservation d'un des plus beaux paysages du sud des Laurentides.

Par ailleurs, Louis Dupéré nous a présenté des spécimens historiques d'un herbier privé qui dormait dans un sous-sol et qui sera offert à l'herbier Marie-Victorin. Enfin, André Lapointe nous a proposé des idées de projets où le comité pourrait s'impliquer, comme par exemple



Figure 1 : Certificat du prix Zénith. Photo d'André Sabourin.



Figure 2 : Quelques uns des participants à la sortie de Saint-Augustin. Photo d'Audrey Lachance.

de faire des suggestions au MDDEP pour l'ajouts ou le retrait d'espèces de plantes rares à la liste officielle.

4) Le 11 décembre 2010 : atelier de photos, organisé par André Lapointe (9 participants)

Cette activité avait pour but d'élaborer les bases d'un comité qui aurait pour tâche d'identifier correctement, de valider et de choisir des photos de plantes à être diffusées sur le site de FloraQuebeca. André Lapointe nous en présenté les lignes directrices du projet, puis nous a montré quelques photos. Ensuite, il en fut de même pour les photos de Carole Beauchesne et Claire Picotte. Un projet à long terme qui est à suivre, notamment pour celle ou celui qui voudra bien s'en charger.

5) Le 22 janvier 2011 : excursion à l'Arboretum Morgan, à Sainte-Anne-de-Bellevue, organisée par André Lapointe (12 participants)

Par un froid assez mordant d'environ -17°C, nous avons bravé l'hiver et son mince manteau de neige. Ainsi, c'est à pied que nous avons suivi les sentiers forestiers, parsemés de bancs dédiés à des gens. Tout d'abord, dans une érablière d'érable à sucre et de hêtre où il y avait du staphylier (*Staphylea trifolia*)

et une sanicle dont les fruits étaient encore visibles; nous en avons cueilli quelques-uns pour pouvoir les identifier, croyant que c'était le rare *Sanicula canadensis*. Après vérification à l'herbier MT, toutefois, Étienne Léveillé-Bourret a finalement conclu que c'était le *Sanicula odorata*. Ensuite, plus bas, il y a une érablière d'érable argenté et de nombreux caryers ovales, puis une érablière à tilleul. Cet arboretum se caractérise par ses 18 jardins ou collections d'arbres et d'arbustes le plus souvent exotiques et identifiés par des plaquettes. Nous y avons remarqué non seulement une imposante collection de tilleuls, mais aussi de chênes, de lilas, d'érables, de bouleaux et de conifères. Nous nous sommes arrêtés notamment pour examiner des noyers noirs et un platane, probablement le platane occidental.

6) Le 5 février 2011 : photorama sur la flore de l'Amérique tropicale, par Louis Dupéré (13 participants)

La flore tropicale se définit surtout selon deux critères : 1- se trouve entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne, 2- il n'y a jamais de gel. Elle se divise en trois zones, selon l'altitude : de 0 à 500 mètres, de 500 à 1000 m, de 1000 à 1500 m. Elle se caractérise par un climat très humide, avec entre 1500 et 4000 mm de précipitations, et très chaud, avec une moyenne annuelle de 29° Celsius. La flore y est évidemment très diversifiée et il peut y avoir, par exemple, 40 espèces d'arbres au km²; certaines familles, comme les Broméliacées, sont uniques à l'Amérique tropicale. Les arbres atteignant de très grandes tailles en forêt primaire, la flore au niveau du sol est pauvre en comparaison avec la flore des cimes, notamment parce qu'elle ne reçoit que 5 à 10 % de la lumière; ainsi, le sous-bois y est relativement dégagé. La zone la plus représentative est certainement l'Amazonie, une très vaste plaine qui n'a que 80 mètres de dénivelé entre l'Atlantique et le pied des Andes.

7) Le 5 mars 2011 : photorama sur la flore arctique, par Marie-Hélène Fraser, Claire Picotte et André Lapointe (12 participants)

Marie-Hélène nous a présenté tout d'abord le but de ses voyages dans trois villages du Nunavik; c'était pour des études en ethnobotanique chez les aînés atteints du diabète de type 2, et pour y connaître les plantes médicinales et utiles. Ainsi, on y a appris que la honckénie faux-pourpier (*Honckenia peploides*) était mangée en salades et que le petit thé du Labrador était effectivement utilisé comme thé. Par ailleurs, on utilise le seigle de mer (*Leymus mollis*) pour faire des paniers et la camarine noire (*Empetrum nigrum*) pour faire des oreillers et même des matelas.

Ensuite, Claire nous a amenés à Kuujjuak au Nunavik, et à Iqaluit au Nunavut. À Kuujjuak en septembre, les plantes sont souvent très colorées de rouge ou d'orangé, telle la busserole alpine (*Arctous alpina*), qui forme des tapis rouges. À Iqaluit, c'était plutôt à la fin de juin et plusieurs fleurs aux couleurs vives nous furent présentées, comme les *Papaver radicatum*, *Oxytropis podocarpa*, *Rhododendron lapponicum* et *Pedicularis flammea*. On peut admirer ces plantes dans le document de Marcel Blondeau (1).



Figure 3 : Le groupe à la base de l'escarpement de Prévost. Photo de François Gros d'Aillon.

Puis, André Lapointe nous a fait visiter une zone de marbre de la région de Kangiqsualujjuak, sur la côte est de la baie d'Ungava. Ce secteur de marbre abrite les forêts qui sont parmi, sinon les plus nordiques du Québec. On y trouve ainsi une flore calcicole beaucoup plus riche que celle des milieux acides environnants. Par exemple, certaines plantes rares au Québec y connaissent des extensions d'aire remarquables. Par exemple, l'amérorchis à feuille ronde (*Amerorchis rotundifolia*) est ici à environ 1000 km plus au nord que les plus proches occurrences québécoises, dans l'archipel des îles Mingan (2). Une autre orchidée, l'orchis paille (*Pseudorchis albida* subsp. *straminea*), n'était connue qu'au sud de la baie d'Hudson, à environ 700 km au sud-ouest. D'autres raretés y connaissent aussi des extensions d'aire, comme le polystic faux-lonchitis (*Polystichum lonchitis*), qui atteint sa limite nord au Québec.

8) Le 12 mars 2011 : excursion à l'escarpement de Prévost, organisée par Denis Paquette (21 participants)

Cette journée quasi printanière a vu une des plus fortes participations à une sortie du comité; il est rare qu'il y ait plus de 20 participants. Denis nous a d'abord présenté sa clé d'identification des plantes ligneuses en hiver (denpaq_ca@videotron.ca), à l'ancienne gare de Prévost maintenant convertie en relais sur la piste du Petit-Train-du-Nord. Ensuite, nous sommes allés vers la base de l'escarpement de Prévost, et y sommes monté en raquettes ou à pied (figure 3). Des arbustes y ont été identifiés, comme le fréquent érable à épis (*Acer spicatum*), aux rameaux et bourgeons rougeâtres, et l'herbe à la puce (*Toxicodendron radicans*) encore plus fréquente et remarquable en hiver par ses fruits blanchâtres. Les arbres, en milieux escarpés, sont souvent de faible taille et portent des branches basses rendant les bourgeons accessibles. C'est ainsi qu'on a pu admirer les superbes bourgeons roux et globuleux de l'orme rouge (*Ulmus rubra*) et les bourgeons gris et les

grandes cicatrices foliaires en forme de tête de bœuf du noyer cendré (*Juglans cinerea*). Puis, sur un épaulement rocheux, nous sommes allés voir une petite crucifère qui brave les éléments dans les fissures de ce rocher exposé mais veiné de calcite. Cette plante, c'est la drave blanchâtre (*Draba cana*) (figure 4), relativement rare au Québec et sûrement rare au sud du 47° de latitude nord. Au retour, nous nous sommes arrêtés près d'un ruisseau où poussaient des sureaux rouges (*Sambucus racemosa* subsp. *pubens* var. *pubens*), aux rameaux opposés et aux gros bourgeons rouges et globuleux, ainsi que le noisetier à long bec (*Corylus cornuta* subsp. *cornuta*), qui se remarque par ses chatons staminés souvent présents.

9) Le 2 avril 2011 : Dîner et excursion à la cabane à sucre, organisée par André Sabourin (7 participants)

Cette année, nous sommes allés à la cabane à sucre de la Famille Éthier, dans le rang Côte-Double, à Saint-Benoît-de-Mirabel. Le repas y est toujours très copieux, avec soupe aux pois, cretons, pains chauds, omelette soufflée, betteraves, bacon, oreilles de crisse, crêpes, grands-pères et j'en passe. Le tout est accompagné par des musiciens de la famille, un accordéoniste et un violoniste. Pour faire descendre toute cette bouffe, nous avons marché dans les sentiers pour y voir les bourgeons, en se servant de la clé de Denis Paquette. Au début, c'était une forêt humide de frêne noir, chêne à gros fruit, érable argenté, charme de Caroline et noyer cendré. Ensuite, en terrain mieux drainé, c'est l'érablière d'érable à sucre, tilleul, ostryer, hêtre et érable noir (*Acer nigrum*), arbre rare que nous avons identifié à partir des feuilles au sol.

10) Le 16 avril 2011 : Réunion printanière du comité Flore québécoise

Comme d'habitude, la planification des prochaines excursions a occupé la majorité de notre temps.



Figure 4 : Rosette de la drave blanchâtre (*Draba cana*). Photo de Christine Boyer.

Nous avons aussi discuté des risques d'accident lors de nos sorties en terrains plus ou moins dangereux, comme les escarpements, les tourbières, les montagnes, etc. Étant donné que nous n'avons pas d'assurances, les participants ne doivent pas prendre de risques inutiles et nous allons donner des avertissements lors des annonces de sorties. Nous avons aussi parlé des demandes d'inventaires que certains organismes nous demandent. À ce sujet, il faut dire que le comité ne fait jamais d'inventaire exhaustif, mais seulement des observations préliminaires, ceci pour ne pas enlever du travail aux botanistes professionnels. C'est un sujet récurrent et pour le moins délicat.

11) Le 14 mai 2011 : Excursion à Saint-Armand, organisée par Marie-Hélène Fraser et Nicolas Raymond (15 participants)

Même si la journée était pluvieuse, nous avons fait quelques trouvailles intéressantes, comme c'est souvent le cas à Saint-Armand, un point chaud de la diversité floristique au Québec. Par exemple, l'aubépine dilatée (*Crataegus coccinioides*) qu'on a vue à quelques reprises et qui se reconnaît par ses grandes fleurs à près de 20 étamines et à anthères rouges, ses sépales laciniés, son inflorescence

pubescente et ses feuilles tronquées. Malheureusement, la flore herbacée de certains bois est fortement broutée par les vaches et les cerfs de Virginie mais certaines espèces ne le sont pas, comme le carex de Sprengel et la cystoptère fragile. Un groupe est allé plus loin au nord de la propriété et y a observé deux raretés, la doradille ambulante (*Asplenium rhizophyllum*) et la violette à long éperon (*Viola rostrata*); cette érablière localisée sur une butte abritait une flore printanière beaucoup plus diversifiée et intacte.

12) Le 21 mai 2011 : Excursion près du parc de la Yamaska, organisée par Alain Mochon (23 participants)

Cette sortie fut la plus fréquentée de l'année. Nous sommes retournés dans un secteur appartenant au

MDDEP et qui fera vraisemblablement partie un jour du parc de la Yamaska. On y trouve la flore typique des érablières d'érable à sucre de l'Estrie et aussi beaucoup de fougères, comme c'est l'habitude dans la région. Nous avons identifié pas moins de 18 espèces de fougères, dont Alain nous a fait la liste plus tard. Il y avait aussi beaucoup de tabac du diable (*Veratrum viride*), commun ici mais rare ou absent plus à l'ouest dans la région. Un groupement particulier et assez exceptionnel nous a fait nous arrêter pour un certain temps. Il s'agissait d'une forte concentration de cerisiers tardifs (*Prunus serotina*), qu'on voit rarement en si grand nombre et avec des individus de grande taille. Parlant de grande taille, Alain nous a photographiés devant un gigantesque érable à sucre, de 4,74 m de circonférence (figure 5). Nous avons aussi remarqué la présence des trilles rouge et ondulé, mais



Figure 5 : Notre groupe près du parc de la Yamaska. Photo d'Alain Mochon.



Figure 6 : La bermudienne à feuilles étroites (*Sisyrinchium angustifolium*) à l'île Dowker. Photo d'André Sabourin.

l'absence du trille blanc. Par ailleurs, nous sommes allés dans une prucheraie et dans de petits marécages.

13) Le 4 juin 2011 : Excursion au Bois de l'Équerre, à Laval, organisée par André Sabourin (8 participants)

Cette sortie n'était pas prévue au programme et a remplacé celle annulée au lac Désormeaux, en Outaouais. Le Bois de l'Équerre est toujours menacé de destruction par une future zone industrielle. Tout d'abord, nous avons cherché des aubépines du côté ouest du chemin de l'Équerre mais n'en avons trouvé que deux espèces communes, les *Crataegus chrysocarpa* var. *chrysocarpa* et *Crataegus*

submollis; nous y avons aussi vu un micocoulier (*Celtis occidentalis*) et quelques noyers cendrés (*Juglans cinerea*). Ensuite, dans la forêt du secteur nord, quatre principaux groupements végétaux sont présents : une érablière d'érable à sucre et chêne rouge, une chênaie de chêne rouge et ostryer, une érablière d'érable à sucre, tilleul et hêtre, et enfin une érablière d'érable argenté. Au retour et en bordure du premier groupement, le rare et menacé orme liège (*Ulmus thomasii*) occupe une clôture de pierres, à 15 m d'un site de remblayage.

14) Le 11 juin 2011 : Excursion au mont Shefford; organisée par Anny Schneider (12 participants)

Nous avons herborisé au parc Jean-Paul-Forand, situé au nord-est du mont Shefford. Cette partie du mont est surtout occupée par l'érablière d'érable à sucre, bouleau jaune et pruche. Comme partout en Estrie, les fougères étaient présentes en grand nombre et en grande diversité. Dans un ruisseau et dès le départ, le carex vert poireau (*Carex prasina*) est une ancienne plante rare maintenant considérée plutôt occasionnelle. Le long des sentiers, Anny, qui est herboriste, nous a entretenus des vertus de certaines plantes, telles les salsepareilles (*Aralia nudicaulis* et *A. racemosa*). Au sentier de l'Oxalide, où il y a l'oxalide de montagne (*Oxalis montana*), Anny nous a appris que cette plante est riche en vitamine C. Dans un marécage bordant un lac, les iris versicolores étaient en pleine floraison; de toute beauté, de même que les callas des marais. Après l'excursion, Denis Gref, qui demeure tout près, nous a fait visiter sa propriété, où il cultive certaines plantes dans le sous-bois.

15) Le 19 juin 2011 : Excursion à l'île Dowker, au lac Saint-Louis et à l'ouest de Montréal, organisée par Stéphane Bailleul (5 participants)

Cette île n'est accessible qu'en embarcation et c'est en canots qu'on y a accédé à sa pointe nord, où il y a

une friche sur affleurements de grès. L'unique occurrence québécoise de l'aubépine de Schuette (*Crataegus schuettei*) avait été découverte par Stéphane; on y a noté une vingtaine d'individus. D'autres raretés furent observées, soit les *Sisyrinchium angustifolium* (figure 6), *Pycnanthemum virginianum*, *Quercus bicolor* et *Rubus flagellaris*. Un peu au sud, autour d'un milieu humide, deux arbres rares sont présents, le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*) et le micocoulier (*Celtis occidentalis*). Sur la pointe nord-est, il y a même une forêt dominée par ce même micocoulier, accompagné par le tilleul et le frêne blanc, tout en abritant deux autres plantes rares, l'élyme velu (*Elymus villosus*) et le carex faux-rubanier (*Carex sparganioides*). Mais c'est dans une érablière d'érable à sucre, tilleul et chêne rouge que nous avons trouvé la fameuse plante inconnue, qui venait tout juste d'être découverte sur l'île des Cascades (un peu à l'ouest). Cette plante n'était qu'en feuilles (figure 7) et n'a pas encore été identifiée, malgré qu'elle se rapproche le plus du genre *Erythronium*; deux petites colonies furent localisées. Au retour, une autre plante rare au Québec fut observée dans une arbustaie, le staphylier (*Staphylea trifolia*). Cette île est donc très riche en biodiversité floristique et constitue ainsi un site exceptionnel.



Figure 7 : La plante inconnue à l'île Dowker. Photo de Richard Pelletier.

raretés (CDPNQ, 2008). Elle se distingue de l'hackélia de Virginie surtout par ses fleurs bleues et ses feuilles plus courtes et étroites. De plus, le noyer cendré y était présent et en bonne santé. Sur la paroi, nous avons noté les *Allium schoenoprasum*, *Drymocallis arguta* et *Carex eburnea*. Il y avait aussi une chute spectaculaire, formée par les pluies des derniers jours et près de laquelle il y avait le *Cryptogramma stelleri*, une fougère reconnue comme étant calcicole.

16) Le 25 juin 2011 : Excursion à l'escarpement L'Envol, à Grandes-Piles, organisée par Michel Bergeron (5 participants)

Cet escarpement se trouve au nord du village de Grandes-Piles, sur la rive gauche de la rivière Saint-Maurice. Nous sommes tout de suite montés pour voir les plantes du talus d'éboulis. Certaines plantes communes de cet habitat s'y trouvaient, comme les *Aquilegia canadensis*, *Boechera grahamii*, *Woodsia ilvensis*, *Capnoides sempervirens* et *Toxicodendron radicans*. Une plante attira plus notre attention, l'hackélia d'Amérique (*Hackelia deflexa* var. *americana*) qui semble rare et sporadique au Québec (3) mais ne se trouve pas dans la liste officielle des

17) Le 9 juillet 2011 : Excursion à la tourbière de Saint-Charles-de-Bellechasse, organisée par Audrey Lachance (15 participants)

Un organisme de sensibilisation à l'environnement de Saint-Charles-de-Bellechasse, La Plée, a publié un article dans le journal local. C'était l'histoire fictive de la préservation d'un écosystème important dans lequel les résidants et autres gens pourraient découvrir les merveilles d'une tourbière. Il était en fait question de la Plée de Saint-Charles. Après avoir félicité l'auteur, j'ai proposé d'organiser une excursion avec eux, pour mieux leur faire connaître cette flore.



Figure 8 : La platanthère à gorge frangée (*Platanthera blephariglottis* var. *blephariglottis*). Photo d'Audrey Lachance.

La réponse des gens a été bonne. En effet, nous étions nombreux à marcher dans la sphaigne pour identifier les plantes des plus communes aux plus rares. Certaines sphaignes ont été identifiées, dont *Sphagnum rubellum*, *S. magellanicum*, *S. papillosum*, *S. fuscum*, *S. angustifolium* et *S. cuspidatum*. La platanthère à gorge frangée (*Platanthera blephariglottis* var. *blephariglottis*) a été photographiée (figure 8). Des plantes communes, mais non exclusivement associées aux tourbières,

ont été remarquées (*Melampyrum lineare* et *Gaultheria procumbens*). Des participants ont découvert pour la première fois le gaylussaquier à fruits bacciformes (*Gaylussacia baccata*) ou les deux espèces de canneberges (*Vaccinium macrocarpon* et *V. oxycoccos*). Certains ont atteint un secteur de mares et observé, entre autres, le calopogon tubéreux (*Calopogon tuberosus*).

18) Le 23 juillet 2011 : Excursion dans la région de Thetford-Mines : organisée par Yvon Hamel (3 participants)

Lors de cette chaude journée d'été, l'emphase a été mise sur la découverte des orchidées sur différents sites, plutôt que sur l'espèce rare qu'est l'aspidote touffue (*Aspidotis densa*). Au total, ce n'est rien de moins que neuf espèces d'orchidées qui ont été observées. Parmi celles-ci, six platanthères : *Platanthera blephariglottis* var. *blephariglottis*, *P. clavellata*, *P. grandiflora*, *P. lacera*, *P. orbiculata* et *P. psycodes* furent notées. Une autre plante vasculaire identifiée lors de l'excursion, l'halénie défléchie (*Halenia deflexa*), demeure une observation d'intérêt. La visite de la population d'aspidote touffue a été remise à une prochaine excursion.

19) Le 3 septembre 2011 : Excursion à Dunham, organisée par Claire Picotte (6 participants)

Premièrement, nous remercions Claire pour le résumé des observations faites lors de cette sortie en Estrie. Trois sites furent visités à Dunham, durant cette belle journée, où de la pluie avait été annoncée. À l'étang Stevens, plusieurs bonnes colonies du *Persicaria hydropiperoides* occupaient les eaux peu profondes; sur le rivage, abondait le *Myrica gale*, accompagné de quelques *Asclepias incarnata* et *Lobelia cardinalis*; les fleurs de lobélie étaient finies et lessivées par la tempête de pluie du 27 août, qui avait aussi haussé le niveau des eaux de l'étang. Au chemin Bullard, de l'autre côté du chemin et en face

de la résidence où la gentiane clause (*Gentiana clausa*) était connue (la propriétaire n'était pas d'accord pour que le groupe entre sur son terrain), Marie-Ève Garon-Labrecque a découvert d'autres individus de gentiane. Plusieurs ont pris des photos (figure 9), de vrais paparazzi, d'autant que la plante était à son plus beau. Au ruisseau et à l'étang du chemin Vail, des gérardies aux fleurs roses (*Agalinis paupercula* et *Agalinis tenuifolia*) et une spiranthe (*Spiranthes cernua*) ont été observées. L'odeur vanillée de la spiranthe a même été sentie par Marie-Ève. Dans le boisé voisin, il y avait plusieurs fougères, dont le *Dryopteris cristata*.

20) Le 17 septembre 2011 : Excursion à l'île Saint-Joseph de Notre-Dame-de-Pierreville, organisée par André Sabourin (10 participants)

Nous avons deux canots pour accéder à cette île de la rivière Saint-François. Le 13 septembre 2007, Nicole Lavoie et moi y avons découvert le souchet à racines rouges (*Cyperus erythrorhizos*), que j'avais mal identifié mais que Stuart Hay a révisé à cette espèce (figure 10) en décembre 2010. Stu m'avait demandé d'y organiser une excursion puisqu'il s'agit d'une première occurrence pour l'espèce au



Figure 9 : La gentiane close (*Gentiana clausa*) à Dunham. Photo de Claire Picotte.



Figure 10 : Le souchet à racines rouges (*Cyperus erythrorhizos*) à l'île Saint-Joseph. Photo de Martine Lapointe.

Québec. Malheureusement, les pluies de l'été 2011, dont l'ouragan Irène, avaient fait monter beaucoup le niveau des eaux de la rivière et un seul individu de ce souchet a été trouvé par Marie-Hélène Fraser sur le rivage complètement inondé, alors que ce dernier était exondé en 2007 et montrait une grande diversité floristique. Quelques touffes d'*Eragrostis hypnoides* ont réussi également à se montrer, mais c'est à peu près tout pour les petites plantes herbacées. Heureusement, en entrant dans l'érablière d'érable argenté, située tout près, nous avons identifié le rare lycope de Virginie (*Lycopus virginicus*). Cette érablière constitue l'essentiel de la forêt de l'île et est vieille et en bon état, mais sa végétation peu diversifiée est urticante, avec les

orties du Canada et dioïque (*Laportea canadensis* et *Urtica dioica*). Sur une berge, nous nous sommes posé la question suivante : comment distinguer le *Stachys hispida* du *Teucrium canadense* lorsque nous avons seulement des plants en fruits, avec des feuilles nettement pétiolées? La réponse est celle-ci : les épis du *S. hispida* sont interrompus, alors que ceux du *T. canadense* sont très denses. De plus, le *S. hispida* porte des poils réfléchis aux angles de la tige seulement, alors que le *T. canadense* a des poils apprimés sur toute la tige. Nous étions donc en présence du *Teucrium canadense*.

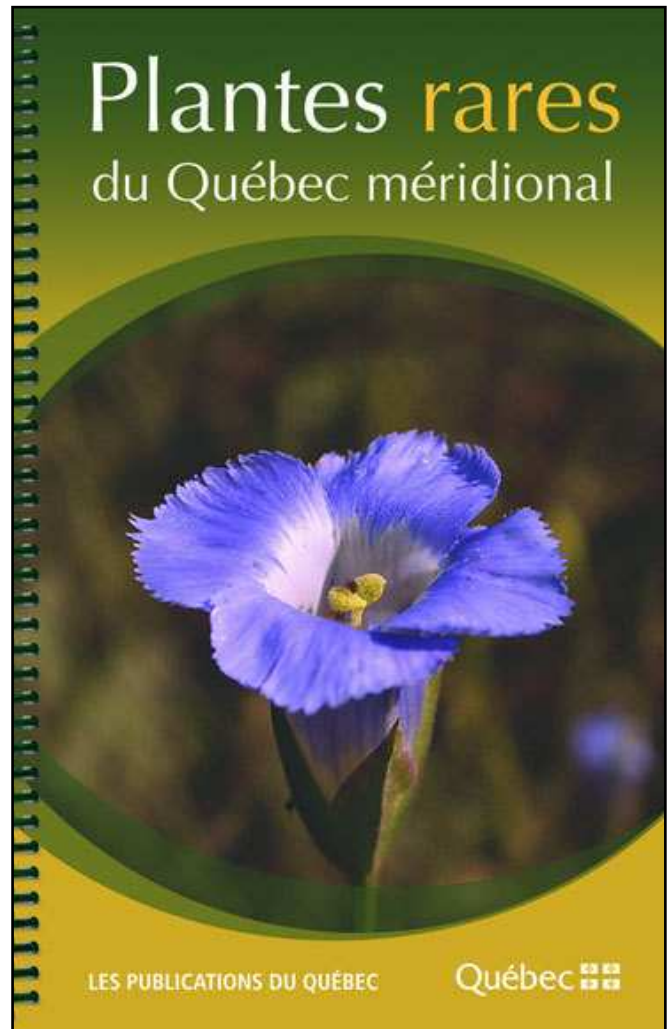
Références

- (1) **Blondeau, M.** 2004. *Atlas des plantes des villages du Nunavik*. Éditions Multimondes, Québec. 610 p.
- (2) **CDPNQ.** 2008. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. *Les plantes menacées ou vulnérables du Québec, 3^e édition*. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 pages.
- (3) **Rousseau, C.** 1974. *Géographie floristique du Québec / Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires*. Travaux et documents du Centre d'études nordiques – no 7. Les Presses de l'Université Laval, Québec. 799 pages.

Carnet d'observation en ligne

Dorénavant, vous trouverez sur notre site (<http://www.floraquebeca.qc.ca>) un nouveau sous-onglet qui vous permettra de visualiser tous les sites de nos excursions régulières depuis notre fondation. Vous pourrez bientôt accéder à des images et à des listes floristiques pour chacun de ces endroits.

Disponible maintenant!



Le nymphéa de Leiberg (*Nymphaea leibergii*) au parc national du Lac-Témiscouata, Québec

par Michel Savard et Noémi Lambert

Le nymphéa de Leiberg (*Nymphaea leibergii* Morong) a été récemment signalé dans le parc national du Lac-Témiscouata, situé dans la région du Bas-Saint-Laurent (1). Le 27 août 2010, nous avons eu l'occasion de caractériser une population de cette plante colonisant le Petit lac Touladi et la tête du lac Touladi (2).

Les herbiers d'hydrophytes flottantes et submergées ont été explorés en canot suivant un parcours de 7,7 kilomètres. Les groupements de feuilles flottantes du nymphéa de Leiberg ont été relevés au moyen d'un appareil GPSMAP® 60CSx. Au total, moins d'une centaine d'individus ont été répertoriés.

Habitat, feuillage, fruit et graines

Les individus de nymphéas de Leiberg se trouvaient typiquement près d'une rive boisée, plus ou moins exposée aux vagues, ou encore sur le haut du talus d'un haut-fond vaseux ou d'un canal creusé et entretenu par le castor.

La longueur des feuilles et l'angle de leur sinus étaient remarquablement constants, soit de 2,5 à 6 cm (parfois jusqu'à 8 cm) et de 40 à 60° respectivement. Cette petite espèce ne formait pas de tapis flottant uniforme et étendu; elle se mêlait aux herbiers d'hydrophytes flottantes, pouvant passer ainsi inaperçue pour un observateur inexpérimenté.

La floraison du nymphéa était terminée au moment des observations. Cette période s'étale du début de juin au début d'août (3). Un fruit globuleux, d'environ 2 cm de diamètre, muni d'un sépale vert persistant, entraîné sous l'eau par la hampe spiralée, a été récolté au Petit lac Touladi à une profondeur d'environ 80 cm, près d'une rive boisée. Conservé

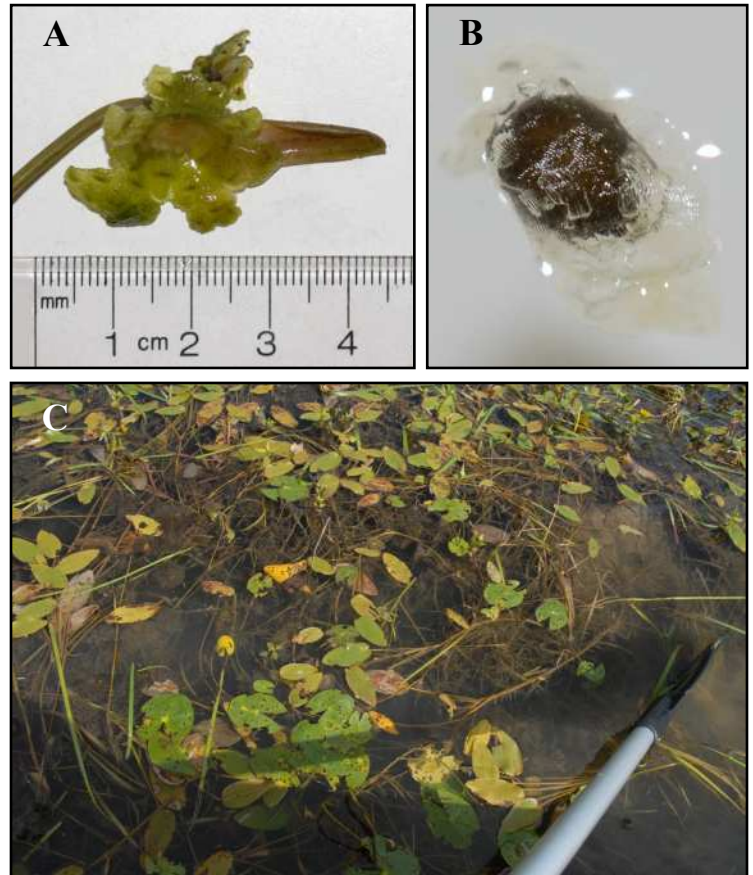


Figure 1 : Nymphaea de Leiberg. A. Fruit éclaté, le sépale persistant était vert le jour de la récolte sur le terrain. B. Détail d'une graine mature de nymphéa de Leiberg (environ 2,5 mm de longueur), flottant dans sa gaine translucide. C. Feuilles flottantes, typiquement parmi un tapis clairsemé de potamots émergés au Petit lac Touladi.

dans un récipient rempli d'eau du lac, le fruit a éclaté neuf jours plus tard (Figure 12 A), libérant ainsi ses graines. Celles-ci étaient enveloppées d'une gaine translucide emprisonnant des bulles d'air et elles flottaient en surface isolément (graine

mature foncée ; Figure 12 B) ou en groupes (graines de couleur plus pâle, de plus petite taille). Le lendemain, le tiers des graines, sans leur gaine, avaient coulé au fond du récipient et la totalité le surlendemain.

Répartition

La population du nymphéa de Leiberg relevée au Petit lac Touladi se caractérise par une répartition disséminée de sujets isolés ou de très petites colonies, dissimulés dans des tapis de potamo- émergé (*Potamogeton epihydrus* Rafinesque-Schmaltz) (Figure 12 C), mais aussi en marge de tapis plus denses de brasénie de Schreber (*Brasenia schreberi* S.G. Gmelin), de la renoncule à long bec (*Ranunculus aquatilis* Linnaeus var. *diffusus* Withering) et du bident de Beck (*Bidens beckii* Torrey ex Sprengel).

Le mode de dissémination des graines, favorisé par le vent et les courants de surface pendant les premiers jours suivant l'éclatement du fruit sous l'eau, expliquerait la répartition de ce petit nymphéa en marge des herbiers d'hydrophytes flottantes et sa répartition contagieuse constatée près des berges boisées situées à la jonction du Petit lac Touladi et du lac Touladi. Une répartition similaire, dont l'étendue n'a pu être déterminée lors de l'expédition, a été notée à l'extrémité de la pointe boisée protégeant le grand marais situé au nord-ouest du lac Touladi.

Remerciements

Nous remercions M. André Lapointe, du groupe FloraQuebeca, pour la révision de cet article, ainsi que M. Pierre-Emmanuel Chaillon, responsable de l'éducation et de la conservation au parc national du Lac-Témiscouata, pour son accueil et les services mis à notre disposition.

Références

- (1) **Petitclerc, P., N. Dignard, L. Couillard, G. Lavoie et J. Labrecque.** 2007. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables*. Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 113 p.
- (2) **Savard, M. et N. Lambert.** 2011. *Inventaire du nymphéa de Leiberg au Petit lac Touladi et au lac Touladi, parc national du Lac-Témiscouata, Québec*. Rapport déposé au Service de l'éducation et de la conservation, parc national du Lac-Témiscouata, 17 p.
- (3) **Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec.** 29 juillet 2008. *Fiches sur les plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées au Québec*. 2124 p.

Notes sur des individus spontanés du mûrier blanc (*Morus alba* L.) rencontrés au Québec

par Jean-Paul Bernard

En août 2010, nous avons découvert 5 jeunes individus de mûrier blanc (*Morus alba* L.) poussant spontanément entre les mailles de la clôture métallique ceinturant la propriété des Sœurs de la Providence dans l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville. Comme ces individus spontanés croissent à plus de 50 pieds des mûriers plantés, nous pensons que les oiseaux ont contribué au transport des graines en consommant les fruits et en allant se reposer sur la clôture; ainsi des graines non digérées seraient tombées sur le sol avec leurs fientes.

Une bonne dizaine de cultivars de *Morus alba* 'Pendula' furent plantés sur la propriété des religieuses il y a plus de 30 ans en même temps que d'autres plantes ornementales agrémentant leur propriété.

La présence de ces mûriers nous était connue depuis plusieurs années et nous avons pensé qu'il s'agissait du mûrier rouge (*Morus rubra* L.) à cause de la couleur rouge-noir des fruits. Nous avons consulté le *Manual of Cultivated Plants* de Bailey (1971), pour vérifier l'identité exacte des mûriers plantés. Surprise, les clefs dichotomiques nous mènent au mûrier blanc en raison des caractères foliaires qui séparent les différentes espèces. Madame Pascale Maynard, du Service des renseignements horticoles du Jardin botanique de Montréal confirme que ce sont les caractères foliaires qui sont utilisés pour différencier les différentes espèces de mûriers, et non la couleur des fruits qui peut être assez semblable d'une espèce à l'autre. Au Canada, le mûrier rouge (*Morus rubra*) est considéré comme indigène dans le sud de l'Ontario, comme aux États-Unis; alors que le mûrier blanc (*Morus alba*) est considéré comme introduit aux États-Unis et dans le sud de l'Ontario, voire au Québec, où il fut utilisé

soit comme plante ornementale soit pour l'élevage des vers à soie. Le mûrier blanc s'échappe fréquemment de culture aux États-Unis et dans le sud de l'Ontario. Cependant, au Québec, il a fallu attendre jusqu'à aujourd'hui pour en avoir la certitude grâce à la rencontre d'individus spontanés dans le voisinage de mûriers plantés.

Guilbault, dans son Catalogue publié en 1832 (2), mentionne que le mûrier blanc était vendu à Montréal pour les besoins de l'élevage des vers à soie, et Provencher (3) mentionne que ce mûrier était planté à cette fin.

Récoltes québécoises en herbier

Planté : MRC de Montréal, arrondissement d'Achuntsic-Cartierville, CHSLD Manoir Cartierville. Planté. Fructifie abondamment. Les fruits sont de couleur rouge-noir, mais plus petits. 24 août 2010. Récolté par Jean-Paul Bernard et identifié par Annie St-Louis (QFA).

Echappé de culture : MRC de Montréal, arrondissement de Achuntsic-Cartierville. Terrain de l'Hôpital du Sacré-Cœur, contigu à la propriété des Sœurs de la Providence et du CHSLD Manoir Cartierville. Bord de clôture. Pousse spontanément. Les graines proviennent fort probablement des individus plantés au CHSLD Manoir Cartierville et à propriété des Sœurs de la Providence. 24 août 2010. Récolté par Jean-Paul Bernard et identifié par Annie St-Louis (QFA, MT).

Probablement échappé de culture : Leeds, comté de Mégantic. Dans un vieux verger, 29 juin 1960. Récolté par Léon-Paul Gagnon et identifié par Richard Cayouette le 30 juin 1960 (QUE). Sainte-Foy, Québec, Université Laval, sur la lisière d'une

pépinière abandonnée depuis une quinzaine d'années, 9 mai 1974. Récolté par Jean-Paul Bernard et identifié par Roger Van den Hende (QFA).

Remerciements

Nous sommes reconnaissant à madame Annie St-Louis, technicienne à l'Herbier Louis-Marie à l'Université Laval, qui nous a communiqué plusieurs informations bibliographiques et sur des spécimens d'herbiers.

Références

- (1) **Bailey, L.H.** 1971. *Manual of Cultivated Plants*. 2^e ed. The Macmillan Company. New York. 1116 p.
- (2) **Guibault, S.** 1832. *Catalogue of Fruit and Ornamental Trees, Flowering Shrubs and Plants, Green-House Shrubs and Plants, Bulbous Flower roots, American and Indigenous Trees and Plants*. Flower Seeds, Cultivated and for Sale at the Montreal Botanic Garden of S. Guibault & Co., Côteau-Baron, St. Lawrence Street, Ludger Duvernay, Montreal.
- (3) **Provencher, L.** 1862. *Flore canadienne ou Description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada donnant le nom botanique de chacune, ses noms vulgaires français et anglais, indiquant son parcours géographique, les propriétés qui la distinguent, le mode de culture qui lui convient*, J.Darveau, Québec.

par le même auteur

Parution récente de Jean-Paul-Bernard

Dans le numéro 32 de la revue *Provencheria, Mémoire de l'Herbier Louis-Marie*, M. Bernard nous livre un imposant « Portrait de la flore du campus de l'Université Laval en 1985 ». Ce numéro intéressant est disponible sur le site de l'Herbier Louis-Marie au www.herbier.ulaval.ca.

Adhésion et renouvellement des membres 2012

L'équipe de FloraQuebeca tient à vous remercier pour votre soutien au cours de l'année 2011 et vous invite à renouveler dès maintenant votre cotisation pour l'année 2012. Pour ce faire, vous devez imprimer, remplir et nous retourner le formulaire à cet effet avec votre paiement à l'adresse apparaissant sur celui-ci.

Veuillez également noter que le formulaire comprend une nouvelle section de renseignements destinés au bottin des intervenants en floristique, document amorcé au printemps 2011 et disponible sur notre site internet (<http://www.floraquebeca.qc.ca/>). Toute personne désirant participer à cette banque est invitée à compléter cette section. Soyez assurés que les informations à caractère personnel demeureront

Encore une surprise dans le parc de la Gatineau!

par Frédéric Coursol

Le parc de la Gatineau est bien connu des botanistes pour sa richesse relativement élevée en espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées. Plusieurs de ces espèces apprécient particulièrement l'escarpement d'Eardley dont les parois verticales orientées vers le sud permettent d'accueillir une flore plus méridionale. Dernièrement, Magella Larochelle m'a fait parvenir une photo en me demandant de confirmer l'identification d'une fougère qu'il avait observée dans le secteur des chutes de Luskville. Surprise : il s'agissait de la doradille des murailles (*Asplenium ruta-muraria*).

L'identification de cette fougère est relativement facile si on regarde la division des frondes (Figure 1). La doradille des murailles est une espèce désignée menacée au Québec et elle est connue uniquement dans le secteur de la baie Missisquoi dans la province. Enthousiaste, j'ai transmis l'information à quelques botanistes, dont un est

retourné avec Magella Larochelle afin de trouver d'autres colonies. Mission réussie, car deux autres touffes ont été trouvées à proximité d'une paroi d'escalade dans le même secteur.

Malheureusement, les grimpeurs ont arraché une des touffes et l'endroit est particulièrement érodé par le passage répété des grimpeurs. J'ai constaté le tout avec une certaine déception, mais il est probable que d'autres touffes se trouvent dans les environs immédiats. Malheureusement, lors de mon passage, les frondes étaient deséchées par l'arrivée de l'automne et par des conditions météorologiques anormalement sèche pour un début d'octobre. Toutefois, l'escarpement est vaste et il est probable que d'autres colonies seront trouvées dans un proche avenir. Ne vous inquiétez pas, la colonie sur la photo est en bonne santé!

Conférence de Madame Lucie Jasmin sur le frère Marie-Victorin

Une conférence aura lieu au local B-354 du Jardin botanique de Montréal le 14 janvier 2012. En cas de tempête, la conférence sera remise le mardi 24 janvier. L'heure reste à confirmer. Le coût d'entrée sera de 5\$ pour les membres de FQ et 8\$ pour les non-membres. La responsable de cette activité est Carole Beauchesne



Figure 1 : La doradille des murailles (*Asplenium ruta-muraria*) montre ses pinnules flabelliformes. Photo de Majella Larochelle.

La tenue du Rendez-vous botanique 2011 dans le parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie

par *Miriane Tremblay*

Le parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie a été créé il y a onze ans afin de conserver ce territoire exceptionnel tout en le rendant accessible aux visiteurs (Figure 1). Dans le but d'atteindre ses missions d'éducation et de conservation, il est nécessaire de connaître la flore des différents milieux qui composent le territoire. C'est dans cette optique que nous avons contacté les membres de FloraQuebeca afin que le Rendez-vous botanique de 2011 se tienne au parc.

Au printemps 2011, les connaissances sur la flore du parc se résumaient à une liste de 238 espèces : 156 vasculaires, 40 bryophytes et 42 lichens. La présence de trois plantes menacées ou vulnérables était déjà connue; la matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*) a été observée au cours des dernières années, alors que le polystic faux-

lonchitis (*Polystichum lonchitis*) et le scirpe de Clinton (*Trichophorum clintonii*) avaient été signalés par Jacques Cayouette en 1977 et 1985. Étant donné la diversité des écosystèmes qu'abrite le parc, il est évident qu'un travail important d'acquisition de connaissances s'imposait : on retrouve sur le territoire des érablières, des bétulaies, des sapinières, des pessières, des pinèdes, d'imposants escarpements rocheux, des talus d'éboulis, des aulnaies, des milieux arctiques-alpins et de rares tourbières.

Les 13 et 14 août derniers, 27 membres de FloraQuebeca ont uni leurs connaissances, leur savoir-faire et leur bonne humeur pour ratisser huit secteurs du parc, soit certains talus du versant ouest de la rivière Malbaie, les Eaux-Mortes, les environs de la chute du Ruisseau Blanc, la tourbière du lac Noir, l'érablière qui chevauche les territoires de la réserve écologique des Grands-Ormes et du parc, les abords du sentier de l'Acropole des Draveurs (au sommet du mont des Érables) et, finalement, les pentes de la rive est de la rivière Malbaie.

Le travail des participants a permis de pratiquement doubler la liste des plantes du parc tout en relevant la présence d'espèces dont le besoin de protection est important. Au total, 208 nouvelles espèces, dont 25 bryophytes, ont été identifiées dans l'ensemble des secteurs explorés, dont au moins deux ont besoin de protection.

Le Rendez-vous botanique a permis de mettre en évidence l'importance de la zone d'embruns de la chute du Ruisseau Blanc, là où le milieu est certainement enrichi par les apports du cours d'eau. C'est là qu'a été découvert le *Plagiobryum zierii*, espèce arctique-alpine rare. Cette occurrence, la



Figure 1 : La vallée glacière de la rivière Malbaie sous un arc-en-ciel, vue depuis le deuxième sommet de l'Acropole-des-Draveurs. Photo de Marie-Ève Garon-Labrecque.

sixième au Québec, est la plus méridionale connue en sol québécois. Le *Saelania glaucescens*, espèce sporadique peu fréquente au Québec, y a aussi été observé. Toujours du côté des bryophytes, deux espèces de la famille des Splachnacées ont été notées par Jean Faubert, soit le *Splachnum ampullaceum* et le *Tetraplodon mnioides*. Cette famille présente une particularité unique chez les bryophytes : ces plantes sont adaptées à un cycle de vie sur des substrats organiques d'origine animale. Selon Faubert (1), elles s'installent ainsi sur les excréments de carnivores, d'herbivores et de mammifères marins, les ossements (souvent de petits mammifères), les bois de cervidés ou les boulettes de régurgitation d'oiseaux carnivores, ou dans les nids d'oiseaux abandonnés.

Parmi les espèces menacées ou vulnérables, le scirpe de Clinton a été retiré de la liste de la flore du parc à la suite du Rendez-vous botanique. Jacques Cayouette a infirmé la présence de l'espèce en soulignant qu'il l'avait confondue avec le scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum*) lors de ses explorations précédentes (Figure 2). L'équipe qui a visité l'Érablière a, quant à elle, noté la présence de la cardamine carcajou (*Cardamine diphylla*), espèce désignée vulnérable (à la cueillette) au Québec.

D'autres espèces récemment ajoutées à la liste de la flore du parc mériteraient aussi d'être mentionnées. Toutefois, une analyse un peu plus fine devra être faite afin de bien faire ressortir leur importance.

La tenue du Rendez-vous botanique représente pour l'équipe du parc un événement très important. Déjà, la découverte de certaines espèces nous porte à réfléchir sur les actions à entreprendre afin de les protéger. D'autres actions seront prévues au plan de conservation afin de poursuivre le travail d'acquisition des connaissances et de protection de la flore.

Toute l'équipe du parc tient à remercier chaleureusement les membres de FloraQuebeca



Figure 2 : Herborisation sur les dalles ruisselantes du versant ouest de la vallée, site des *Trichophorum alpinum* et *T. cespitosum*. Photo d'Étienne Léveillé-Bourret.

d'avoir choisi le parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie pour la tenue de l'événement. Au-delà des connaissances qu'ils nous ont transmises, l'équipe de la conservation et de l'éducation retiendra certainement longtemps la gentillesse et la générosité des participants, sans oublier leur passion contagieuse pour la flore.

Remerciements

Un remerciement spécial à Audrey Lachance pour avoir travaillé activement à la préparation de l'événement.

Références

- (1) **Faubert, J.** 2008. *La famille des Splachnaceae Klinggr. dans Flore des Bryophytes du Québec-Labrador*. Traitement préliminaire. 13 p. En ligne. <http://www.floraquebeca.qc.ca/bryoweb/>